



LE JUDO CLUB DE
PORTES-LES-VALENCE
ORGANISE
SAMEDI 20 DECEMBRE 2025



LE
TOURNOI DE NOËL
-JUNIORS-

OUVERT A TOUS LES CLUBS DU NATIONAL



©P.Rabouin/FFJudo

HALLE DES SPORTS
9 RUE JEAN MACE
26 800 PORTES-LES-VALENCE



EVENEMENT

TOURNOI DE PORTES-LES-VALENCE

-JUNIORS-

ORGANISATION DE LA JOURNEE

DATE, LIEU ET CONTACTS

Date : **20 décembre 2025**

Lieu : **Halle des Sports, 9 rue Jean Macé (à côté du collège) - 26800 Portes-lès-Valence**

Contacts téléphoniques : **06 63 79 12 99** ou **06 74 18 12 21**

DEROULEMENT

Afin que la compétition se déroule dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires de pesées indiqués.

Les catégories de poids sont celles en vigueur au sein de la FFJDA, pour la catégorie 'junior' cadets 2^{ème} /3^{ème} années (2009-2010) et juniors (2006-2007-2008)

Tolérance de poids de 1kg.

- **1^{ère} vague**
 - 14h00 à 14h45 : pesée des masculins -55, -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 kg
 - Début des combats vers 15h30
- **2^{ème} vague**
 - 15h45 à 16h30 : pesée des féminines -44, -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78 kg
 - Début des combats vers 17h15

Remise des récompenses par vague.

Les horaires sont à respecter strictement.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les judokas doivent être munis de leur passeport en règle ou d'une pièce d'identité avec photo à présenter à la pesée :

- Grade renseigné (ceinture verte minimum)
- 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours
- Licence « compétition » obligatoire

REGLEMENT ET FORMULE DE COMPETITION

Arbitrage selon les règles de France judo : **règlement national animation appliqué.**

Formule de compétition : **poules + tableau repêchage simple**

Le tournoi possède la relation grade championnat.

Temps de combat : **3 minutes en poule puis 4 minutes en tableau** (*ou 3 min en tableau si nombre d'inscrits trop important*).

Récupération entre 2 combats = 2 fois le temps de combat.

La compétition se déroulera sur 8 surfaces de tapis avec des arbitres officiels.

Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant en tenue correcte par tapis.

Surveillance médicale tout au long de la compétition.

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Les judokas doivent se munir d'une ceinture rouge.

INSCRIPTIONS

Uniquement via l'extranet de France judo.

Le nombre d'inscrits étant limité, les inscriptions doivent être finalisées **avant le mercredi 17 décembre 2025 à minuit**. Aucune inscription ne sera prise sur place.

Fermeture du serveur le mercredi 17 décembre à minuit. Jusqu'à cette date, vous pouvez désinscrire ou rajouter des combattants.

Pas d'inscription par téléphone ou par mail.

Règlement financier : à effectuer par club au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée.

Merci de rassembler vos judokas pour faciliter le fonctionnement. Si le règlement n'est pas effectué, le combattant ne sera pas autorisé à se rendre à la pesée et donc à combattre.

Aucune pesée ne sera effectuée sans présentation du ticket d'inscription.

Frais d'inscription à l'ordre du Judo Club de Portes-lès-Valence : **9 € par combattant inscrit avant la clôture des inscriptions, qu'il soit présent ou absent le jour J.**

La facturation sera basée sur le listing extranet du mercredi précédant la compétition soir à minuit.

Attention : l'événement ne sera plus visible sur l'extranet à partir du jeudi 18 décembre 2025 et les désistements ne seront plus pris en compte.

Entrée gratuite pour le public.

ATTITUDE

Chaque participant devra respecter le code moral du judo.

Les entraîneurs se portent garants du bon comportement de leurs judokas, ainsi que de l'état de propreté de la salle.

Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer sur la surface de compétition ; ils devront rester dans les gradins. Seuls les accompagnants et les membres de l'organisation munis d'un badge seront admis au bord des tapis.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

Merci pour votre compréhension